

Avis de constitution

SOCIETE « AMYAH DISTRIBUTION » en abrégé « AD »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE AVANT LE  
MARCHE DE WILLY EN FACE DU MAQUIS FORUM ILOT 23  
WILLY LOT 202, Lot 202, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMYAH DISTRIBUTION » en  
abrégé « AD »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE  
LA VENTE DE BOISSONS DEPOT MAQUIS  
PRESTATIONS DIVERSES Et pour la réalisation de  
l'objet social l'acquisition la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes  
auprès de tous établissements financiers avec possibilité  
de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux  
la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée et généralement toute  
opérations financières commerciales industrielles  
mobilières et immobilière se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE AVANT LE  
MARCHE DE WILLY EN FACE DU MAQUIS FORUM ILOT 23  
WILLY LOT 202, Lot 202, Ilot 23

Dirigeant(s) Mlle TANOI NIANGRA ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05254 du 04/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32004/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

